



## Memento à l'attention des parents

La structure parascolaire de Gorgier est divisée en deux sites, l'un en face de l'autre: le trait d'union et le tréma. Le site principal est le tréma : y seront accueillis les enfants qui viennent avant l'école le matin dès 7h00 (le trait d'union est fermé).

Les enfants seront ensuite accueillis soit au trait d'union au tréma selon leur degré scolaire :

- Les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> seront au tréma
- Les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> seront au trait d'union sauf le mercredi et vendredi après-midi où ils seront au tréma.

trait d'union : 079 122 56 58

tréma : 079 828 76 37

E-mail : [lagrandeberoche.traidunion@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.traidunion@ne.ch)

### En cas d'absence de votre enfant, merci d'avertir le personnel éducatif dans les plus brefs délais :

Pour toute absence (maladie, course d'école ou autre), pour le Rex ou changement d'horaire scolaire :

- Appeler la structure, faire un WhatsApp, sms ou informer par oral le personnel éducatif.

Seuls les changements d'horaires annoncés par les parents seront pris en compte.

### Autorisation de quitter la structure :

Aucun enfant ne peut quitter la structure parascolaire sans y avoir été préalablement autorisé par le personnel éducatif. L'enfant pourra quitter seul la structure uniquement sur autorisation signée des parents. Un formulaire de demande d'autorisation de quitter la structure est à votre disposition sur le site internet de la commune.

### Médicament en mains propres:

Pas de médicament dans les sacs, mais à remettre en mains propres du personnel éducatif avec une posologie signée du parent. Le formulaire « fiche de traitement médical » se trouve sur le site de la commune.

### En cas de demande de modification ou d'annulation du contrat:

La modification d'horaire ou la résiliation de l'inscription se fait par écrit dans un délai d'au moins 30 jours pour la fin du mois suivant. **Elle ne peut plus se faire après le 31 mars** pour l'année scolaire en cours. La demande écrite par courrier ou par mail doit être adressée à :

Service Enfance et Jeunesse, rue de la Gare 4, 2024 St-Aubin-Sauges  
[lagrandeberoche.ej@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.ej@ne.ch)

### Dépannage :

Si vous avez besoin d'un dépannage (selon les disponibilités):

- par mail à l'adresse : [lagrandeberoche.letraidunion@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.letraidunion@ne.ch)
- par téléphone à la structure.

### Facturation :

En cas de questions sur la facturation ou de modification de votre capacité contributive, vous pouvez vous adresser au service des finances :

Téléphone : 032 886 52 00 Mail : [lagrandeberoche.finances@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.finances@ne.ch)

**Le règlement** est disponible en ligne sur le site de la commune de La Grande Béroche :  
<https://www.lagrandeberoche.ch/vie-quotidienne/ecoles-et-accueil/accueil-parascolaire>